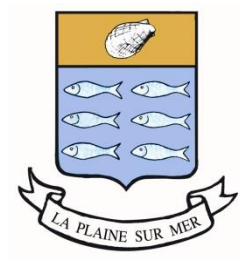


# MAIRIE DE LA PLAINE SUR MER



## Vœux à la population

(samedi 19 janvier 2019)

Discours d'Annie FORTINEAU,  
1<sup>ère</sup> Adjointe  
Maire de La Plaine-sur-Mer

Bienvenue à vous toutes et à vous tous à cette cérémonie des vœux du maire, qui est pour nous, élus municipaux, un temps important de la vie de notre commune, un temps de rassemblement, d'échange et de convivialité.

Cette cérémonie se déroulera en plusieurs temps : je vous ferai tout d'abord un bilan sommaire du travail municipal et des réalisations de l'année écoulée, accompagnée du Conseil municipal des Enfants. M. le maire présentera ensuite ses vœux ainsi que les projets et précèdera ceux de M. Jean Michel BRARD, Président de Pornic Agglo Pays de Retz. Pour terminer un intermède théâtral par « les Comédiens en herbe » et nous nous retrouverons ensuite autour du verre de l'amitié.

Au nom du Conseil Municipal, je vous présente nos souhaits les plus sincères de santé, de bonheur, de solidarité, sans oublier le succès de vos projets personnels, professionnels et associatifs. Nous avons également une pensée toute particulière pour tous ceux qui sont dans la souffrance, dans la peine, dans la solitude ou les difficultés. J'ajouterai cette année des vœux de paix, de dialogue et de réconciliation entre tous les concitoyens.

Monsieur le Maire, Cher Michel, c'est à moi que revient le plaisir de te présenter, au nom des membres du conseil municipal, nos

meilleurs vœux de bonheur, de réussite dans tes projets municipaux ou familiaux et surtout de santé à toi-même ainsi qu'à Maryse et à toute votre famille.

Comme chaque année, les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants nous accompagnent.

Je vais leur laisser la parole.



Cérémonie des vœux, samedi 19 janvier 2019

---

Monsieur le maire, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, Mesdames et Messieurs les élus et représentants du territoire Pornic Agglo Pays de Retz, Plainaises et Plainais.

Nous avons été élus le 21 septembre 2018, pour une année scolaire, après une campagne électorale et un vote en bonne et due forme. Nous nous sommes réunis plusieurs fois, depuis, pour réfléchir ensemble sur les projets que nous souhaitons voir aboutir.

Théa, Eva, Lou-Anne et moi réfléchissons avec Germaine, pour sensibiliser nos camarades, ainsi que les adultes, au bien manger. L'équilibre des repas mais aussi la gastronomie sont au centre de notre projet. Nous avons invité Sébastien, chef du restaurant scolaire, pour connaître la méthode qui lui permet de proposer des repas variés et équilibrés. Un document va être diffusé auprès de nos camarades.

Mets délicats, préparation élaborée, produits nobles, présentation esthétique, nous avons aussi sollicité M. Guibert, chef du restaurant Anne de Bretagne pour qu'il nous fasse découvrir les secrets de la gastronomie.

Gabriel, Rudy, Tilio et moi travaillons, avec Daniel, sur l'installation d'une tyrolienne dans notre commune. Elle est destinée aux enfants. Le lieu d'implantation n'a pas encore été décidé. C'est un budget conséquent, mais cela fait plusieurs années qu'elle fait partie des demandes et nous comptons sur la compréhension de M. le maire pour nous l'accorder. Nous ferons appel aux services techniques pour sa mise en place et les remercions par avance.

Yaël, Romane, Johann et moi, encadrés par Maryse, souhaitons faire prendre conscience, ou rappeler, à nos concitoyens, que fumer est un réel danger pour la santé. Pour cela, nous allons diffuser une enquête, puis proposer des actions. Elles viseront à faire diminuer la

consommation de tabac, mais aussi éviter que des mégots ne salissent notre belle commune.

Notre mandat ne se limite pas à la réalisation de projets. Nous avons visité la mairie, avec Danièle. Les différents services, les bureaux, l'organisation de l'accueil du public, nous ont fait découvrir comment fonctionne ce service public. Nous irons, probablement en juin, visiter l'Hôtel du Département, pour connaître le fonctionnement d'une autre division territoriale.

Nous avons pris des engagements d'assiduité, de ponctualité, d'écoute et de respect envers les autres membres et les adultes. Nous mettons toute notre bonne volonté au service de ce mandat.

C'est un honneur pour nous, d'être présents, cet après-midi, pour vous souhaiter nos vœux les plus sincères pour 2019.

Nous souhaitons que l'année 2019 connaisse moins de vandalisme dans notre commune.

Nous souhaitons à toutes les associations plainaises de réussir leurs projets et à leurs adhérents de prendre du plaisir à jouer ou travailler ensemble.

Nous espérons qu'en 2019 beaucoup feront des efforts pour respecter la nature et la mer.

Nous avons vu beaucoup de mécontents mais aussi beaucoup de violences, d'agressivité entre les français. Nous souhaitons pour la France entière que les adultes puissent échanger calmement et trouver une solution à leurs problèmes.

Nous espérons que chacun d'entre vous profitera pleinement de chaque jour, que nous pourrions vivre dans notre commune en harmonie tous ensemble et à l'écoute des plus démunis.

Le conseil municipal des enfants est heureux de vous souhaiter une **BONNE ET HEUREUSE ANNEE.**

Chers enfants du Conseil municipal nous vous remercions des vœux que vous avez formulés et, au nom de toute l'équipe, je vous présente nos souhaits les meilleurs avec le profond désir que vos projets se réalisent et que ce mandat soit pour vous une expérience enrichissante.

Je vous propose tout d'abord quelques chiffres marquants la bonne santé de notre commune :

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, la population légale s'élève, selon l'INSEE, à 4248 habitants. Je dois préciser qu'il s'agit d'une donnée statistique calculée au 1<sup>er</sup> janvier 2016. Le recensement général réalisé en 2018

a permis de dénombrer une population réelle de 4 453 habitants, soit un gain de plus de 400 habitants depuis 2013.

En 2018 nous avons enregistré : 31 naissances, soit 10 de moins qu'en 2017.

11 mariages ont été célébrés, 19 PACS et 3 parrainages civils.

Nous avons déploré 35 décès, 20 de moins qu'en 2017, dont 15 survenus à l'Accueil de la Côte de Jade.

Lors de votre arrivée dans cette salle, vous avez pu voir un film qui reprend la diversité des activités existant sur notre commune. Celui-ci a été réalisé par Stéphane Chevassu, dont la société est installée à La Plaine-sur-Mer. Nous le rediffuserons en fin de cérémonie.

Notre carte de vœux, cette année, met en avant les associations. Nous sommes très attachés à ce tissu associatif, riche, diversifié et très dynamique, facteur de lien social, si important à notre époque avec des propositions pour toutes les générations. Pour y répondre nous avons poursuivi l'aménagement du site de l'Ormelette. L'Amicale des retraités de la Côte de Jade et le Réveil plainais ont investi un des bâtiments fin 2017. Après des travaux importants durant le printemps, L'école de musique Abacada, les associations Paus'Créative, Créateurs de Retz, L'Atelier des Goélands, le Club Slot Sud Bretagne ainsi que les 2 associations de Yoga, bénéficient, depuis

la rentrée de septembre, de locaux fonctionnels et chaleureux dans un second bâtiment. Nous poursuivons les études, sous la conduite de Mme Sandra Troffigué, architecte, pour l'aménagement du reste du site. M. le maire y reviendra.

L'offre de nouvelles salles à l'Ormelette a libéré des disponibilités dans les salles existant au centre bourg. Patrick Fèvre, adjoint aux sports a ainsi pu répondre favorablement à la demande d'un club de boxe, Boxing team 44, et à une association de self défense Systema Shadow team.

Je vais, comme il est de coutume, revenir sur les différents travaux qui ont été effectués au cours de l'année écoulée ainsi que sur les évènements qui ont marqué celle-ci.

En ce qui concerne l'enfance jeunesse et les affaires scolaires, Danièle Vincent, adjointe, a participé à de nombreuses réunions avant que le conseil municipal ne demande une dérogation auprès des services départementaux de l'éducation nationale pour l'organisation du temps scolaire sur quatre jours. Ceci est effectif depuis la rentrée de septembre.

En 2017, un même constat est fait par les trois communes La Plaine-sur-Mer, Saint-Michel-Chef-Chef et Préfailles à propos des adolescents : un nombre très restreint de jeunes de 10 à 14 ans fréquentaient de façon irrégulière les structures d'accueil et chaque



commune rencontrait des difficultés à identifier leurs besoins et à les satisfaire.

L'idée a fait son chemin d'un travail en partenariat pour répondre à leurs attentes, les préserver des phénomènes d'exclusion sociale et les amener à fréquenter l'Anim'Ados.

La mise en synergie des moyens a permis d'offrir des temps d'animation de qualité encadrés, pendant les vacances scolaires, mais aussi de mixer les publics qui participent à des activités de groupe.

Le pilotage d'Anim'Ados est assuré par le service Jeunesse de Saint-Michel-Chef-Chef mais les activités sont accessibles à tous les jeunes habitants des trois communes.

L'observation de la fréquentation d'Anim'Ados et la détermination collective des élus a montré l'intérêt de prolonger la convention de partenariat pour l'année 2019.

Le restaurant scolaire est ouvert à tous les enfants scolarisés à La Plaine ainsi qu'aux enfants inscrits à l'accueil de loisirs. Sa fréquentation nécessite deux services. Sébastien Frébault, responsable, n'a pas attendu les directives nationales pour proposer des repas préparés de façon traditionnelle avec des produits frais de qualité, autant que possible bio et en circuit court.

Les comités de pilotage et technique chargés de réfléchir à un nouvel équipement ont opté pour la construction d'un bâtiment neuf. La

concertation a été engagée au sein du conseil municipal qui aura à définir, très rapidement, son futur emplacement. M. le maire en reparlera tout à l'heure.

Le temps du midi appelé « Pause méridienne » est un temps convivial pour les enfants, d'une durée d'une heure et demie, encadré par les agents communaux.

Depuis septembre dernier, les animateurs apportent leur concours à ce service du midi organisé dans les deux écoles.

Ainsi les enfants bénéficient :

- D'un temps de récréation, d'une proposition d'ateliers et d'une occupation encadrée par les animateurs sous formes de jeux, activités extérieures ou intérieures.

Les accueils de loisirs et périscolaire connaissent toujours le même succès.

Avec un programme d'activités bien rempli et un effectif moyen de 30 enfants par jour, ils jouissent d'une belle notoriété. Autour de la directrice Sonia Sire Métais, les animateurs proposent des activités originales.

Une recherche constante pour diversifier les animations, montrer notre savoir-faire et développer des partenariats avec les prestataires locaux, fait rayonner l'accueil de loisirs, chaque année un peu plus.

Le retour de la semaine de 4 jours libère entièrement la journée du mercredi. La commune propose à tous les enfants des activités de loisirs de qualité pour faire de cette journée un temps épanouissant et enrichissant. Ils abordent sous forme de jeu, d'ateliers ou de sorties des thèmes liés à la culture, l'art, la nature, les activités manuelles ou le sport.

Danièle, je veux une nouvelle fois, souligner ton travail intense en faveur des plus démunis en appui à la responsable du CCAS Karine Halgand. L'ouverture, le 1<sup>er</sup> octobre, du Centre Communal d'Action Sociale, dans les anciens locaux de l'Office de tourisme, permet un meilleur accueil des usagers en facilitant les diverses démarches à caractère social. Rappelons que le CCAS a pour mission d'aider et de soutenir celles et ceux qui, par les accidents de la vie, se retrouvent à un moment ou un autre fragilisés.

Cette année, il a accueilli 54 familles dont 28 nouvelles.

Un travail, en lien avec les travailleurs sociaux du Département, du CLIC et des autres CCAS, est réalisé tout au long de l'année.

Grâce à une collaboration constante, avec les associations caritatives, le budget consacré à l'aide sociale facultative permet d'apporter un soutien financier aux familles en difficulté.

Les bons alimentaires représentent 57%, le reste allant vers le règlement de factures d'électricité, d'eau, de restaurant scolaire et d'APS/ALSH.

Par ailleurs, 82 familles inscrites sur le fichier départemental des demandeurs de logement social ont opté pour la commune de la Plaine-sur-Mer en priorité.

La commission des affaires sociales a proposé une enquête afin de connaître l'intérêt des habitants pour une proposition de mutuelle santé satisfaisante, à un prix abordable.

106 réponses sont parvenues à la mairie, par voie électronique ou sur papier.

Un appel à partenariat, auprès d'organismes relevant du code de la mutualité, a été lancé. Un cahier des charges précis a été élaboré.

Une réunion publique des administrés des communes de La Plaine-sur-Mer et Préfailles a rassemblé 55 personnes qui ont pris connaissance des conditions générales proposées par les trois organismes mutualistes sélectionnés par les communes.

Les administrés ont ensuite pu avoir un contact direct avec chaque référent mutualiste.

Des permanences ont été organisées dans les locaux des CCAS des deux communes. Une étude personnalisée a permis de contracter une complémentaire santé à des conditions privilégiées, sans questionnaire de santé ni frais de dossier. Une vingtaine de contrats ont été finalisés.

Les CCAS de Préfailles, Saint Michel et La Plaine, se sont également associés pour sensibiliser les habitants sur les risques des cambriolages et des arnaques Internet, lors de deux rencontres. Elles étaient animées par le major James Piton.

Les travaux débutés ou réalisés cette année ont été nombreux. Ils sont suivis avec rigueur par René Berthe, adjoint aux travaux et aux affaires portuaires.

Je ne reviendrai pas sur ceux entrepris sur le site de l'Ormelette dont j'ai déjà parlé.

Ceux visant à améliorer la performance énergétique de la mairie sont en voie d'achèvement. Nous constatons avec satisfaction que les changements opérés sur les façades apportent un confort thermique appréciable.

Ces travaux ont créé beaucoup de bouleversement pour le personnel administratif que nous remercions pour leur compréhension.

Cette opération est entièrement neutre pour le contribuable car financée par le dédommagement de 207 000 € perçus suite à la procédure judiciaire engagée en 2006 et les aides publiques de l'Etat et de la Région de 175 000 € sur le volet de la transition énergétique.

Conjointement, des locaux destinés à la Police municipale ont été aménagés. Ils permettront un meilleur accueil et favoriseront les

conditions de travail des policiers municipaux. Ils seront mis à leur disposition dans les jours qui viennent.

Une nouvelle salle culturelle dénommée « salle culturelle du Marronnier » vient d'être terminée dans les anciens locaux de la bibliothèque. Cette salle, d'une surface d'environ 90m<sup>2</sup>, est conçue pour répondre à la demande d'expositions de la part d'associations, d'artistes ou de personnes désireuses de faire partager leur passion.

Début mars nous avons été alertés par l'association paroissiale de la chute de morceaux de plâtre du plafond de l'église, en plusieurs endroits. Des mesures de protection ont été prises par précaution.

Ces problèmes nous inquiètent car ils peuvent être liés à des mouvements du bâtiment. Par sécurité il a été décidé d'un arrêt provisoire du système de volée des cloches en attendant le rapport de l'architecte du patrimoine, qui devrait nous parvenir ces jours-ci, afin de lever les doutes. Le système d'horloge/carillon a par contre été laissé en service.

La saison a été relativement calme aux Ports de Gravette et du Cormier, quelques emplacements sont encore restés libres cet été. Pour la troisième année consécutive les tarifs des ports ne seront pas augmentés en 2019. Cette décision est motivée et justifiée par le ralentissement des investissements légers et le gel des investissements lourds.

Cependant l'ancien ponton qui présentait des risques pour les usagers et les bateaux a été remplacé. L'ancrage des deux pontons par des pieux sera réalisé prochainement.

Les travaux de voirie et réseaux sont suivis par Daniel Benard, également adjoint à l'environnement.

Afin d'améliorer la sécurité des personnes, les services techniques ont posé une passerelle d'accès entre le parking du Bd des Nations Unies et l'aire de skate-park.

Les travaux d'enfouissement des réseaux allée des quatre vents, d'une partie du boulevard de la Tara et impasse de l'Eté, réalisés sous la maîtrise d'œuvre du Sydela, sont terminés. Nous sommes en attente du planning pour les raccordements.

Les luminaires de la rue des Genêts sont maintenant équipés de Leds ainsi que les deux candélabres qui éclaireront la passerelle entre le parking du chemin de la gare et l'avenue des sports.

Pornic Agglo Pays de Retz réalise actuellement des travaux d'extension du réseau d'eaux usées dans les secteurs de la rue de la Guichardière, des chemins de la Mitière, de la Bernarderie, de la Bretonnière et des Onchats ainsi que Boulevard Jules Verne et rue de Mouton. Après une interruption pour se déplacer sur un chantier urgent sur le secteur de Pornic, les travaux ont repris et se termineront comme prévu initialement.

La Plaine-sur-Mer souhaite limiter son impact sur l'environnement et maîtriser ses coûts en matière d'éclairage. Depuis 2 ans, la lumière est éteinte sur une grande partie du territoire entre minuit et 5h du matin. A compter de la semaine prochaine, le bourg sera également éteint de minuit à 5 heures en semaine et de 2 heures à 5 heures les week-ends.

M. le Maire nous informera tout à l'heure des prochains programmes de voirie.

Notre commune vient de se voir décernée une troisième fleur au concours régional des villes et villages fleuris. Je laisse M. le Maire revenir sur ce prix qui récompense le travail de Nicolas Davoust et de son équipe des Espaces verts ainsi que les choix de la commission Environnement.

L'aire de Mouton d'une surface de 3658 m<sup>2</sup>, situé à proximité du port de Gravette est en cours de réaménagement pour devenir un lieu de rencontre convivial avec une zone de pique-nique ombragée, des jeux pour enfants et des terrains de boules. Nous déplorons déjà la disparition de plusieurs de ces plantations.

Suite à l'abattage des arbres de cet espace, les branchages ont été utilisés, par entrelacement, comme protection dunaire à la Tara. La



même méthode avait déjà été réalisée au Cormier et avait permis de retenir le sable de la dune.

Dans le cadre de la journée mondiale « World Cleanup day 2018 » 6 groupes de 2 à 16 personnes ont collecté des déchets sur différents sites de la commune.

Les questions environnementales et climatiques se posent de nos jours avec acuité. Le phénomène météorologique du 11 juin 2018 en témoigne, il a pris la forme d'intenses et soudaines précipitations provoquant le débordement du ruisseau de la Tabardière et des inondations par ruissellement. Le camping du Tharcor, mais aussi de nombreuses maisons en divers points bas de la commune ont été touchés. La reconnaissance d'état de catastrophe naturelle prononcée par arrêté ministériel publié le 15 août 2018 a permis d'ouvrir des droits à garantie pour une cinquantaine d'assurés.

La vitalité de notre commune est confortée par les chiffres concernant l'urbanisme : en 2018, 57 résidences principales et 10 résidences secondaires ont été autorisées soit 67 nouveaux logements. Ce chiffre inférieur à celui exceptionnel de 2017 est néanmoins très significatif.

La forte hausse des demandes de certificat d'urbanisme enregistrée en 2017 s'est confirmée en 2018. 434 dossiers ont été déposés en vue de la vente de parcelles et de projets de constructions.

Séverine Marchand adjointe à l'urbanisme à l'aménagement du territoire ainsi qu'au développement économique est très investie dans le projet de ZAC « extension du centre bourg ». A la suite d'un appel d'offres, le groupement dirigé par l'agence nantaise MAGNUM a été retenu. Il assurera la maîtrise d'œuvre préalable à l'aménagement et la viabilisation des futurs quartiers. Je laisse M. le maire faire le point sur ce dossier qui occupera le comité de pilotage pendant toute cette année.

Par ailleurs, la révision allégée du Plan local d'urbanisme a été approuvée le 29 octobre. Cette évolution du PLU va permettre l'extension de la zone commerciale sur laquelle est implantée Intermarché. C'est un projet innovant qui nous a été présenté et qui valorisera l'entrée de ville. Je tiens ici à préciser qu'en aucun cas il n'y aura de galerie marchande comme certains ont bien voulu le dire.

Tous les pas-de-porte vacants dans le centre bourg ont maintenant trouvé preneur. Une étude notariale et un opticien s'y sont installés en 2018.

Le marché se déroule maintenant les jeudis et dimanches en juillet et août et le dimanche le reste de l'année. Deux jeunes pêcheurs professionnels basés au port de Gravette, y vendent leur pêche en direct.

Nous restons attentifs aux demandes et propositions de la nouvelle association regroupant les commerçants et artisans. Nous encourageons leurs actions comme celle qui a eu lieu pour les fêtes de Noël et qui a connu un grand succès.

La commission Développement économique a également travaillé sur la refonte de la signalétique du territoire communal afin de faciliter le cheminement des utilisateurs et mettre en avant les atouts et points d'intérêts touristiques, les ressources, les équipements et le cœur de bourg.

L'étude engagée a porté sur la signalisation d'information locale et la signalisation directionnelle.

Cette refonte signalétique a été réfléchi selon 4 axes :

1. offrir une meilleure visibilité, lisibilité et qualité de l'offre signalétique.
2. inciter les utilisateurs à se déplacer en vélo sur le territoire communal ; la réflexion porte donc sur l'offre signalétique des chemins cyclables, en s'intéressant à tous les types de déplacements quotidiens et touristiques ;

3. prendre en compte les nouvelles façons de voyager et de circuler dans l'espace (utilisation du GPS de plus en plus répandue)
4. conforter l'identité à la fois maritime et rurale de La Plaine-sur-Mer tout en affichant son dynamisme par l'élaboration d'une charte graphique.

Le diagnostic a été établi en début d'année par le cabinet KADRI SIGNAL ; il a été présenté aux professionnels disposant de panneaux sur le territoire le 5 avril dernier. L'étude est presque terminée. Pour une meilleure cohérence territoriale la charte retenue se rapproche de celle de Pornic. Séverine Marchand recevra individuellement chaque artisan, commerçant ou prestataire pour leur expliquer la démarche avant la pose des panneaux qui devrait s'étaler sur plusieurs années.

Le plan de prévention des risques littoraux concerne tout le littoral de Pornic Agglo Pays de Retz. L'enquête publique s'est déroulée du 22 octobre au 22 novembre. Le commissaire enquêteur a donné un avis favorable sans prescription.

Les documents sont consultables par le public en mairie pendant un an et sur le site internet de la préfecture.

La fréquentation au Bureau d'information touristique est en hausse. Avec un temps très favorable, les acteurs du tourisme, les commerçants, nous ont confirmé avoir fait une belle saison.

Le service événementiel se félicite du succès grandissant des animations estivales.

La médiathèque connaît toujours le même succès avec de plus en plus d'abonnés et des animations très suivies. J'en profite ici pour remercier la Bibliothèque départementale, avec qui nous avons des relations privilégiées, d'avoir mis en avant notre structure dans le dernier magazine du Conseil départemental. C'est une belle reconnaissance !

Je tiens également à me faire l'interprète des abonnés pour remercier le personnel pour sa compétence, son accueil et ses conseils, ainsi que les bénévoles qui participent à l'équipement des ouvrages, à l'animation, à la tenue des permanences le dimanche matin et à l'initiation à l'informatique. Tous ces intervenants sont indispensables à la bonne marche de la médiathèque.

Avant de terminer je voudrais revenir sur deux événements, bien différents, qui ont aussi marqué notre année.

Le 31 mars, une délégation importante de Plainais, accompagné du Réveil Plainais, a fait le déplacement dans le Cantal, pour fêter les 10 ans de notre jumelage avec Champs sur Tarentaine-Marchal. Ce fut un joyeux week-end, festif et convivial, chargé en émotions. La troupe « La Plaine sur Scène », également du voyage y a joué sa dernière pièce devant un public très nombreux et chaleureux. Que de bons souvenirs !

Le second évènement, plus douloureux, fût le décès de M. Michel Guisseau, maire honoraire, le 19 juin. Elu pendant plus de 40 ans, dont 26 en tant que maire jusqu'en juin 1995 date à laquelle il fut remplacé par Michel. Indiscutablement il a posé les bases de la transformation de notre commune.

Pour terminer, je tiens à remercier :

- Les adjoints et tous les conseillers municipaux pour leur travail et leur implication. Cette dernière année de mandat verra la poursuite du travail engagé depuis 5 ans au service de la population pour le bien vivre à La Plaine.

- Michel Chauvet, Directeur Général des Services, pour sa disponibilité, son écoute, sa compétence et ses conseils.

Cher Michel, 2019 sera pour vous l'année d'une nouvelle étape de votre vie.

Depuis 37 ans vous travaillez au service de notre commune. Vous avez débuté comme commis de mairie pour terminer comme directeur général des services. Quel beau parcours ! Avec toujours un sens aigu du service public. Vous connaissez parfaitement la commune, vous l'avez vue grandir, se transformer auprès de trois maires. Je suis certaine que vous continuerez à en suivre l'évolution en tant que citoyen avisé.

Un grand merci également :

- A l'ensemble du personnel communal au service de la ville. Mobilisé toute l'année, il œuvre pour que tout fonctionne au mieux.
- A Alain Hemery, responsable des services techniques et à Lauriane Bertet qui a préparé ce power point.
- A toutes les associations qu'elles soient culturelles, sportives ou autres et à leurs nombreux bénévoles qui consacrent leur temps pour les autres, pour animer notre commune et participer à son dynamisme.

Bonne année à toutes et à tous et faisons en sorte que 2019 soit plus belle.